

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 2 MARS 2020

OBJET / GAIA

**Construction local
associatif à caractère
social : aide du
Département 64 au
titre de l'Appel à
Projets 2020**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
24 février 2020

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 24

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille vingt, le deux mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etcheleku, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, Mme Corinne Othateguy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, Mme Bernadette Remeau, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Corinne Othateguy à Mme Yolande Huguenard, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Eliane Noblia, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza, Mme Bernadette Remeau à Mme Christiane Hargain-Despéries.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Mme. Noblia, adjointe, rappelle que par délibération en date du 11/03/2019, la commune de CAMBO-LES-BAINS a validé le projet de construction d'un local associatif à caractère social qui sera attribué à l'antenne Croix-Rouge Française de CAMBO-LES-BAINS pour permettre aux bénévoles d'assurer les missions d'urgence et de soutien aux personnes bénéficiaires de cette aide et la qualité de leurs actions.

Dans le cadre du marché relatif à la réalisation de la halle couverte dont le cabinet LECCIA a assuré la maîtrise d'œuvre, une clause prévoyait la possibilité pour la commune de lui confier une nouvelle opération « missions de type bâtiment » avec un taux applicable de 15,50 % pour tout projet de construction supérieur à 50 000 € HT.

Dans le cadre du programme de l'opération envisagée au parc St Joseph, l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux a été validée pour 185 000 € HT ; auquel s'ajoute le coût de la maîtrise d'œuvre qui s'élève à 28 675 € HT et les honoraires, études et diagnostics divers pour 11 325 € HT. Dans le cadre du développement durable et la démarche environnementale de la Commune, le maître d'œuvre propose une solution écologique de type panneaux photovoltaïques pour un coût complémentaire de 22 000 € HT, ce qui porte le coût global des travaux à 207 000 € HT. L'enveloppe financière globale sera donc de 247 000 HT (soit 296 400 € TTC) se décomposant de la manière suivante :

Travaux prévisionnel HT.....	185 000 €
Panneaux photovoltaïques HT.....	22 000 €
Maîtrise d'œuvre HT.....	28 675 €
Frais honoraires, études et diagnostics HT.....	11 325 €

La superficie du bâtiment sera déployée sur 120 m². Il offrira à l'association l'opportunité de renforcer ses actions par une accessibilité facilitée et une visibilité qui élargissent le cercle des bénéficiaires et bénévoles.

Ce projet bénéficie d'une aide financière auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2019) pour un montant de 101 000 €.

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération est le suivant :

Financier	Aide sollicitée	%	Montant
Département 64	Appel à projets 2020	30 %	74 100 €
ETAT	DETR	40,89 %	101 000 €
Fonds propres de la Commune	Auto-financement	29,11 %	71 900 €
			247 000 €

Le Conseil municipal est invité à solliciter le Département des Pyrénées-Atlantiques au titre de l'aide allouée au titre des Appels à Projets 2020 pour les projets structurants.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

- APPROUVE le programme d'investissement de ce projet pour un montant de 247 000 € HT,
- APPROUVE le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- SOLLICITE l'aide du Département des Pyrénées Atlantiques à hauteur maximale de 30 % du montant HT de l'opération soit 74 100 €,
- HABILITE M. le Maire à engager toute démarche dans ce sens, ainsi qu'à signer toute pièce s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :



Christian DEVÈZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/03/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/03/2020